

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2020-2021

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 20 novembre 2020

Présidence de : MME LISE IALAMOV

Quorum : 13

Nombre des présents : 18

Nombre d'absents excusés : 5

ORDRE DU JOUR LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

Préambule : - Approbation du PV de la séance du 01/10/2020.
- Installation du nouveau conseil d'administration.

I/ - Fonctionnement général :

1. Installation des diverses commissions 2020-2021.
2. Conventions.

II/ - Questions financières :

1. Budget 2021.
2. Délégation de signature du Conseil au Chef d'Etablissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.
3. Décisions Budgétaires Modificatives.

III/ - Questions diverses

5 Annexes (nombre – titre) : Composition diverses commissions – Budget 2021 – Convention

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 30 novembre 2020

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Lise Ialamov	X						
	Provisseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude	X						
		Mme VACHON Séverine		X					
	Groupement communes	M. GAYET Olivier	X						
	Commune siège								
Commune siège									
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie		X					
		Mme NICOLAS Jacqueline	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud	X						
		Mme CANTET Margot	X						
		Mme LETOQUART Nathalie	X						
		Mme LOOSEN Aurore			X	Mme GUIONNET Christelle	X		
		Mme MOLINARI Elise			X				
		M. PAILLAT Simon			X				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		Mme NOCQUET Emmanuelle			X				
	PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme TRIBOT Lydie	X					
M. GIACALONE Patrick			X						
Mme BUTRÉ Cécile			X						
Mme TROUBLÉ Aurélie			X						
Mme BRAGE Stéphanie			X						
Mme DELAGARDE Claire					X				

Elèves	Mme GUICHET--ZWANG Amandine	X							
	Mme SIBEN Maud	X							

Notre second CA se déroule en distanciel car nous ne pouvons accueillir tous ses membres dans des conditions respectueuses du protocole sanitaire en salle de réunion.

Le quorum étant atteint, Madame Ialamov, Principale, en sa qualité de Présidente du conseil d'administration ouvre la séance à 17h42 et rappelle nos possibilités de nous réunir et de délibérer.

*L'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial permet aux conseils d'administration des établissements publics locaux **de délibérer à distance**.*¹

Mme Beaumont représentant les personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé est désigné.e secrétaire de séance.

- Le procès-verbal de la séance du 01 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.
- Installation du nouveau conseil d'administration.

La présidente présente les membres par collègue et les félicite pour leur élection.

L'ordre du jour de la séance est ensuite énoncé.

Les membres du conseil adoptent l'ordre du jour à l'unanimité.

I/ FONCTIONNEMENT GENERAL

Etat des connexions : Siben Maud non connectée. 17h55 : déconnexion de M. Gayet.

I.1 – Installation des diverses commissions 2020-2021

La présidente informe les membres du conseil que chaque collègue a déjà procédé aux élections de ses représentants pour chacun des comités, conseils ou commissions. Dès lors, il rappelle brièvement les objectifs et la composition de chacun d'entre eux.

Au regard de la taille de l'établissement, le conseil pédagogique est composé de toute l'équipe.

Concernant le CVC, Madame Billerot, CPE, détaille rapidement les actions qui ont été menées et interrompues par le confinement l'an passé dans les domaines suivants : aménagements des espaces extérieurs, collecte alimentaire.

Résultats du vote : Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0
-------------------------------	------------	----------------

Les membres du conseil d'administration adoptent à l'unanimité la composition des différents conseils, comités et commissions.
--

Acte n° 31

I.2 – Conventions

Convention de partenariat avec l'APEM 79 pour le spectacle « Dessine-moi un portrait»

Cette convention doit être signée avec l'APEM 79 afin de mutualiser les frais de transport et l'organisation du spectacle de chorale organisé avec les chorales Sud Deux Sèvres. Le projet s'achèvera par deux concerts au Moulin du Roc de Niort les 27 et 28 mai 2021.

(30 € d'adhésion et 350 € de participation forfaitaire)

¹ [JORF n°0258 du 7 novembre 2014](#)

Résultats du vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le principal à signer la convention de partenariat avec l'APEM 79 pour le spectacle «Dessine-moi un portrait».

Acte n° 32

III/ QUESTIONS FINANCIERES

Etat des connexions : Siben Maud (élue représentante élèves) connectée.

II.1 – Budget 2021

La présidente explique les différentes étapes qui ont conduit la collectivité à notifier la dotation globale de fonctionnement pour l'année 2021.

La collectivité a jugé acceptable le fonds de roulement de cette année et n'a pas procédé à un écrêtement de la DGF de l'année 2021. L'auvent attendu a été installé permettant aux élèves attendant le passage au self d'être à l'abri en cas d'intempéries.

Le budget est globalement similaire à celui proposé l'an dernier à la même époque.

Pour une explication plus technique et détaillée, la présidente donne la parole à Monsieur Rodier, adjoint gestionnaire.

Résultats du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent le budget initial de l'exercice 2020.

Acte n° 30

II.2 – Délégation de signature du Conseil au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

En application de l'article R421-20 du code de l'éducation, les membres du conseil d'administration donnent-ils délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés 2020 qui d'une part, s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget, et dont d'autre part, l'incidence financière est annuelle et rentre dans le cadre de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif au marchés publics ?

Résultats du vote : Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration donnent délégation de signature au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Acte n° 29

II.3 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier présente une décision budgétaire modificative pour vote aux membres du conseil d'administration.

Elle concerne le prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 10 000€ au service SRH. En effet, l'année 2020, dans le contexte sanitaire actuel, a connu une baisse des recettes de ce service d'un montant de 20 000€ sur les 83 317.65€ prévus initialement au

budget. Ce prélèvement doit permettre de terminer l'année et assurer la continuité financière du service restauration. Ce montant sera affecté à l'achat de denrées alimentaires.

Résultats du vote : Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration acceptent le prélèvement sur le fonds de roulement de 10000 euros au service SRH pour l'achat de denrées alimentaires.

Acte n° 33

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

La secrétaire de séance,



M. Beaumont

La présidente,



L. Ialamov